



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Diversification activités de loisirs secteur de Berche - Domaine skiable et commune de Métabief

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SMMO (Syndicat Mixte Métabief Mont d'Or)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr Philippe ALPY (Président)

RCS / SIRET

2 5 2 5 0 3 8 0 0 0 0 0 1 0

Forme juridique

Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44°b) Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés : b)Parcs d'attractions à thème et attractions fixes	Remplacement de la luge d'été existante par une luge sur rail toutes saisons Déplacement de la piste de VTT en lien avec le projet de luge Création d'une piste de dirt

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Remplacement de la luge d'été existante par la création d'une luge toutes saisons.

Création d'un nouveau tracé de luge, dévoiement de pistes de VTT, création d'une piste de dirt, création d'ouvrages pour le croisement de ces différentes pistes (tunnel, passerelle, ouvrage supérieurs).

4.2 Objectifs du projet

Diversifier les activités toutes saisons sur la station de Métabief en renforçant les produits phares de la station que sont la luge d'été et le vélo.

Le remplacement de la luge d'été par une luge sur rail toutes saisons permettra de répondre aux besoins et exigences de la clientèle actuelle, en modernisant un produit devenu désuet et permettant une diversification d'activités en cas d'hiver peu enneigé.

La nouvelle piste de luge empiétant pour partie sur la piste de VTT il était nécessaire de maintenir cette dernière afin de conserver l'attraction du secteur pour cette activité.

La piste de dirt permettra de compléter l'offre estivale "vélo" de la station en proposant une nouvelle discipline.

Cette opération s'inscrit dans le projet de transition climatique de la Station de Métabief adopté par le SMMO le 18 septembre 2020, suite à l'étude climatique réalisée par Météo France et l'INRAE.

Elle permettra d'ouvrir la station sur les « ailes de saisons » (avril/octobre) ce qui renforcera le positionnement « 4 saisons » de la station.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Défrichage
- Démontage de la piste de luge d'été existante
- Décapage et stockage de la terre végétale
- Réalisation des terrassements, dévoiement des pistes de VTT et création de la piste de dirt inclus
- Réalisation des ouvrages de traversée piste de VTT/piste de luge/piste de dirt
- Réalisation du génie civil du bâtiment
- Pose des rails
- Remise en place de la terre végétale
- Revégétalisation (mélange de graines adaptées au site)

Les travaux débuteront en septembre 2021 avec le défrichage et le démontage de la luge d'été. Ces opérations seront suivies par les terrassements. L'ensemble de ces travaux s'étalera sur 3 mois.

La construction du bâtiment sera lancée en parallèle des terrassements et se terminera fin janvier 2022 (la mise hors d'air et hors d'eau ayant lieu avant décembre 2021).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La luge pourra être utilisée toute l'année et permettre ainsi de diversifier les activités de la station.

Les pistes de VTT seront toujours fonctionnelles et la piste de dirt sera ouverte à la belle saison.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'Autorisation de Défrichement

Permis d'aménager comprenant des constructions

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Longueur de la piste de luge montée.....	449 m
- Longueur de la piste de luge descente.....	687 m
- Largeur de la piste de luge.....	2 m
- Emprise travaux /emprise travaux sur existant	9 200 m ² / 1 305 m ²
- Largeur / longueur piste de VTT/longueur sans travaux.....	2 m à 3 m / 727 m / 367 m
- Largeur/ longueur piste de dirt /longueur sans travaux.....	4 m /647 m /70 m
- Surface du bâtiment.....	465 m ²
- Surface défrichée	2 015 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Station de Métabief
Commune de Métabief

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Métabief

Bas piste luge Long. 6.35°76'94" Lat. 46.76°66'6"

Haut piste luge Long. 6.35°95'93" Lat. 46.76°26'6"

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet en limite de la ZNIEFF II "Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol" (ZNIEFF 430020533)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif du Jura
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zones humides inventaire départemental. Pas de zone humide recensée sur l'emprise projet lors des inventaires 2020 par KARUM. des zones humides plus à l'Est.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet en partie dans le périmètre de protection rapprochée du captage du "Crêt de la Chapelle " Précautions particulières en phase chantier pour ne pas dégrader ce captage. D'un point de vue opérationnel des échanges auront lieu entre le SMMO et l'ARS pour valider le protocole opérationnel proposé.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à environ 180 m au sud de la zone de projet (ZSC FR4301290 "Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol" et ZPS 4312001 du même nom)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement du drainage ponctuel sur le bâtiment de départ de la luge. Pas de modification des écoulements en place.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est excédentaire en matériaux (4 000 m ³) qui seront employés sur le site de projet de la plateforme bois de la commune, au lieu-dit « Le Pouillet », à 675 m à l'Est de la zone de projet (voir plan des abords du projet). Ce site est accessible via un chemin 4x4 existant. Ce projet fait l'objet de ses propres autorisations administratives.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir ci-dessus.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux prennent place en partie sur la piste de luge d'été et les pistes de VTT existantes mais nécessite également du défrichage et des emprises sur des prairies. Néanmoins, aucune espèce floristique protégée n'est impactée (1 station de Buxbaumie verte recensée mais hors projet) et les enjeux faunistiques sont pris en compte dans le calendrier des travaux afin d'éviter l'impact sur les espèces.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux prennent place en partie sur la piste de luge d'été et les pistes de VTT existantes. 2 015 m ² sont cependant à défricher. Ce boisement n'est actuellement pas exploité et n'est pas soumis au régime forestier. Un projet de Plan de Gestion Intégré est en cours (pilote par la commune) pour intégrer pleinement le caractère récréatif des espaces boisés du pied de massif. Seule la partie à l'ouest de la luge actuelle est pâturée (à l'ouest de la haie actuelle), le nouveau projet déplace cette limite ouest uniquement de 10 m, l'impact sur le pâturage est donc minime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements uniquement liés à l'utilisation d'engins de chantier en phase travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux généreront du bruit. En exploitation, tout comme la luge et la piste de VTT existantes, la nouvelle luge et les pistes de VTT et dirt seront source de bruit. Néanmoins, cet aménagement se situe dans un secteur déjà aménagé et anthropisé.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Temporairement uniquement en phase travaux
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux uniquement diurne. Éclairage de la future piste de luge comme c'est le cas actuellement avec la piste de luge existante (éclairage LED dirigé vers le bas).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux, du fait de l'utilisation d'engins de chantier généreront temporairement l'émission de polluants dans l'air. Cet impact temporaire est lié à la phase travaux.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux prennent place en partie sur la piste de luge d'été et les pistes de VTT existantes. 2 015 m ² sont cependant à défricher. Ce boisement n'est actuellement pas exploité. Seule la partie à l'ouest de la luge actuelle est pâturée (à l'ouest de la haie actuelle), le nouveau projet déplace cette limite ouest uniquement de 10 m, l'impact sur le pâturage est donc minime.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Surface cumulée de défrichement avec le projet de plateforme bois de la commune mais le projet objet du présent dossier évite tous les enjeux environnementaux (pas d'espèces protégées ni de zones humides impactées, implantation sur un site déjà remanié, défrichement hors période de nidification des oiseaux, etc.), l'impact cumulé se limite donc à la perte de surface boisée.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures ERC:

- adaptation du calendrier des travaux : démarrage des travaux avec le défrichement en septembre, hors période de nidification des oiseaux et de reproduction de l'Ecureuil roux
- revégétalisation : mélange de graines adaptées au site
- précautions particulières vis-à-vis du périmètre de protection rapprochée du captage du Crêt de la Chapelle
- mises en défens des zones sensibles : Buxbaumie verte, zones humides, etc.
- cahier des clauses environnementales
- effacement des portions de pistes de VTT abandonnées

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à remplacer une piste de luge d'été par une luge toutes saisons dans un secteur déjà aménagé, de même pour la piste de VTT. Le tracé reprend en partie le tracé existant pour la luge d'été et des pistes de VTT existantes.

Revégétalisation à la fin des travaux.

Pas d'impact sur les zones humides à l'Est du projet, mise en défens pendant les travaux. Pas d'impact sur la flore protégée (mise en défens pendant les travaux). Durée des travaux réduite (3 mois hors bâtiment), défrichement hors période de nidification des oiseaux et reproduction/hivernage de l'Ecureuil roux, démontage de la luge été hors période de reproduction des reptiles.

Précautions particulières vis-à-vis du périmètre de protection rapprochée du captage du Crêt de la Chapelle.

Dans ce contexte il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note complémentaire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Metabry

le,

21 octobre 2020

Signature

P/s

